



Association des Résidants du lac Carillon

Québec, le 11 juin 2005

Résolution concernant le chemin d'accès des lacs Blanc, Carillon et Émeraude.

Proposé par : Serge Lachance

Secondé par : Sylvie Pelletier

L'Association des Résidants du lac Carillon, ARC, appuie l'Association des Riverains du lac Blanc dans leur démarche d'amélioration du chemin du village de St-Ubalde au chemin d'accès des lacs Blanc, Carillon et Émeraude.

De plus l'ARC tient à préciser les points suivants :

des travaux d'accentuation des canaux ont été entrepris il y a quelques années et ceux-ci ne sont pas terminés de même des ponceaux sont encore à remplacer;

du gravier est requis à plusieurs endroits sur le chemin du lac Carillon ainsi que dans les chemins de la Sauvagine, du Huard et de la Bernache.

Résolution adoptée le 11 juin 1005 par le Conseil d'administration de l'ARC.

Présentée à la municipalité de St-Ubalde et aux représentants des lacs Blanc et Émeraude.

Serge Lachance, président
Cellulaire : 418 572-0560

CC Membres du conseil d'administration